



Accompagnement de jeunes étrangers isolés

Siège social :
64, rue Gambetta
86000 Poitiers

minderien86@gmail.com

Défendons les droits définis dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant. Mobilisons-nous pour que les jeunes arrivés seuls dans la Vienne aient accès à la santé, l'éducation, au logement et à la sécurité, dans le respect de leur dignité.

- **Accueillir, écouter**
- **Accompagner dans les démarches**
 - **Héberger, nourrir**
 - **Fournir des vêtements chauds**
 - **Activités culturelles, loisirs**
 - **Cours, activités éducatives**

Rejoignez-nous :

Héberger un jeune exclu des systèmes d'aide institutionnels n'est pas illégal.

C'est souvent l'occasion d'une belle rencontre.

Certains reçoivent pour un week-end, une semaine, un mois, plusieurs mois...

L'association Min de Rien vous accompagne, pour que cette solidarité soit agréable.

Comment participer ?

- en hébergeant un ou deux jeunes
- par un soutien financier (chèque, virement ou versement via un site sécurisé)
- en proposant des cours pour 1 ou plusieurs jeunes (savoirs de base, soutien scolaire...)
- en donnant du temps au collectif (pour l'accueil lors des permanences, l'accompagnement d'activités)
- en proposant des activités (sport, spectacles, promenades, jeux de société...)
- en accompagnant un jeune dans ses démarches (mission locale d'insertion, médecin...)

Contactez-nous, nous vous appellerons et vous proposerons une formation.



Versements possible par Hello asso :
<https://lc.cx/wzcT>



Suivez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/assominderien86>



Permanences de l'association
lundi mercredi et vendredi, 14H 18H
22 rue du Pigeon blanc, Poitiers.

Le mercredi est réservé à l'accompagnement juridique